

voyé à la suite d'une promesse que le ministre des Finances fit au trésorier de la province. Nous lui envoyâmes les fonds. Je dois ajouter que nous avons dû également envoyer des sommes importantes à d'autres provinces et je ne puis m'expliquer la discussion animée provoquée par ce crédit, qui est destiné au service entomologique et ne se rattache en rien à l'autre question. Celle-ci est une affaire entre la Saskatchewan et le Dominion et elle a été tranchée à la satisfaction de la province. Il s'agit de la manière dont la province s'est acquittée de sa mission au sujet du fléau des sauterelles. S'il y avait eu du mystérieux là-dedans, il n'est guère probable qu'elle aurait dit, comme elle l'a clairement indiqué, qu'il s'agissait ici de fonds destinés à cette fin. Si mystère il y a eu, cela aurait été sans raison d'être, comme tous les membres de l'ancien gouvernement doivent le savoir. La chose s'est faite tout simplement dans le cours ordinaire des choses, et s'il y a eu coïncidence, c'est uniquement parce qu'il en arrive parfois ainsi. Si le montant se trouvait être d'un demi-million, la chose s'explique par le fait que la Saskatchewan avait épuisé son crédit. Elle avait dépensé 1 million et demi et on prit des mesures en conséquence.

L'hon. M. MOTHERWELL: Mon très honorable ami n'a pas besoin de faire appel à ses souvenirs pour savoir quand le décret du conseil a été adopté. Il a été déposé avant-hier sur le bureau de la Chambre et nous l'avons tous sur nos liasses. Nous savions que l'on avait besoin de ces fonds à tout prix dans l'Ouest et je savais que, l'année dernière, on en avait besoin et même d'un plus fort montant. Ce dont je parlais c'est le retard apporté par le Gouvernement à faire voter les subsides au moment où on en a besoin. C'est alors que mon très honorable ami entra en scène et il ne s'était pas écoulé vingt-quatre heures que l'on faisait une recommandation au conseil, après que moi-même et d'autres nous eûmes soulevé la question, vendredi dernier. Le décret du conseil fut adopté lundi et déposé sur le bureau mercredi. Voilà qui était très habile, et je dois en féliciter les ministres; mais je tiens à leur dire qu'ils ne peuvent pas se jouer de moi de la sorte et faire croire que la chose avait été arrangée depuis des mois ou même des semaines à l'avance.

Le très hon. M. BENNETT: L'honorable député devra retirer ce qu'il vient de dire. J'ai dit et le ministre a déclaré que ces arrangements avaient été conclus avec la Saskatchewan. D'après le règlement, l'honorable député doit accepter notre explication. Il dit que nous ne pouvons nous jouer ainsi de lui,

[Le très hon. M. Bennett.]

mais je lui dirai qu'il est tenu d'observer le règlement. A cause de son âge, on peut lui passer bien des choses, mais non pas cela.

L'hon. M. MOTHERWELL: Monsieur le président...

Des MEMBRES: Rétractez-vous.

L'hon. M. MOTHERWELL: ...en faisant des affaires pour des millions...

M. le PRESIDENT (M. Bury): L'honorable député doit accepter la parole du premier ministre.

L'hon. M. MOTHERWELL: Très bien; nous réglerons la difficulté un autre jour.

L'hon. M. LAPOINTE: Il est onze heures.

Le très hon. M. BENNETT: Il n'est pas onze heures lorsqu'il s'agit d'une question de règlement.

M. le PRESIDENT (M. Bury): L'honorable député accepte-t-il la déclaration du premier ministre?

Le très hon. M. BENNETT: Je dirai à l'honorable député, qui est un ancien ministre de la couronne, et affirme qu'on ne peut le jouer ainsi, que nous avons conclu un accord avec la Saskatchewan pour lui avancer de l'argent à cette fin et autres, que son assertion est antiréglementaire; et je lui demande d'accepter la déclaration du ministère au sujet de ce qui a été fait et ne pas dire que le ministère a fait, en cette Chambre, une déclarations fausse à ce sujet.

L'hon. M. MOTHERWELL: Nous allons accepter la déclaration du très honorable député, mais ne reviendra-t-il pas ici lundi avec les documents à l'appui de cette question? Pourquoi accepterions-nous la parole du ministre touchant de l'argent quand il y a une méthode régulière d'affaires pour traiter ce sujet?

L'hon. M. WEIR: Avant de passer à une autre question, je désire corriger une fausse impression, c'est-à-dire que la lutte dans la Saskatchewan, l'an dernier, a fait défaut, parce que le gouvernement fédéral n'a pas fourni les appâts voulus pour combattre le danger des sauterelles.

L'hon. M. MOTHERWELL: Je sais que l'on a manqué plusieurs fois d'appâts empoisonnés.

(Rapport est fait sur l'état de la question.)

A onze heures, la séance est levée d'office, conformément au règlement.